

20 MARS 2006



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT**, tenue le 20 mars 2006 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**JEAN-MARC MALTAIS  
ALAIN CHÉNIER  
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND  
RÉAL BRUNELLE**

Monsieur le conseiller **SERGE DION** est absent de son siège.

**FORMANT QUORUM** et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **PIERRE SIMONEAU**, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

#### MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

### **ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 2006-03-146 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2006
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
  - 2006-03-147 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 MARS 2006
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

20 MARS 2006

- 2006-03-148 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 14 MARS 2006
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- AM 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT INTERDISANT LE VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE À CERTAINES INTERSECTIONS
- 2006-03-149 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 920-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT INTERDISANT LE VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE À CERTAINES INTERSECTIONS*
- AM 5.3 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES
- 2006-03-150 5.4 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 921-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES*
6. **RÈGLEMENTS**
7. **AFFAIRES COURANTES**
- 7.1 *TRÉSORERIE*
- 7.2 *TRAVAUX PUBLICS*
- 2006-03-151 7.2.1 ENTENTE AVEC L'UNION DES MUNICIPALITÉ DU QUÉBEC RELATIVE AU REGROUPEMENT D'ACHAT DE CARBURANT EN VRAC POUR LES BESOINS DES VÉHICULES DE LA VILLE
- N.M. 7.2.2 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL RELATIVEMENT À UNE RÉTROCHARGEUSE À QUATRE ROUES MOTRICES ET DIRECTIONNELLES AVEC BALANCIER TÉLESCOPIQUE, TRV-SP03-2006
- 7.3 *URBANISME*
- N.M. 7.3.1 DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ENLÈVEMENT D'EFFLEUREMENTS ROCHEUX ET REMBLAI SUR LA

20 MARS 2006

PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR MARIO DION

2006-03-152 7.3.2 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA CONCERNANT LA GESTION, LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

**7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

**7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2006-03-153 7.5.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE RAYONNAGE AETNASTAK DE MONTEL À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE DE BROMONT

**7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

2006-03-154 7.7.1 PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ENTRE VILLE DE BROMONT, SAINT-JEAN ET SOREL

**8. DIVERS**

N.M. 8.1 CENTRE MONTÉRÉGIEEN DE RÉADAPTATION : DEMANDE DE SUBVENTION

2006-03-155 8.2 LIGUE DE HOCKEY BONNE ENTENTE DE BROMONT : DEMANDE DE PUBLICITÉ

2006-03-156 8.3 GALA DES GRANDS PRIX DU TOURISME DESJARDINS DES CANTONS-DE-L'EST 2006

2006-03-157 8.4 GALA DU CONCOURS LES MERCURIADES 2006 DE LA FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

2006-03-158 8.5 MÉTÉO MÉDIA : DEMANDE DE PELMOREX VISANT LA MISE SUR PIED DU RÉSEAU D'ALERTE MULTICANAUX

2006-03-159 8.6 TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE BROMONT

2006-03-160 8.7 CONCERT BÉNÉFICE AU PROFIT DE L'HÔPITAL DE BROME-MISSIQUOI-PERKINS

**9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

20 MARS 2006

**10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

N.M. 10.1 DÉPÔT DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2006-03-116 ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA, LE 9 MARS 2006, INTITULÉ *AVIS SUR LA DEMANDE DE DÉTACHEMENT DE LA VILLE DE BROMONT POUR JOINDRE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI*

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2006-03-161 **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

---

**2006-03-146**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2006**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée des membres du Conseil municipal du 20 mars 2006 avec la modification suivante :

- les sujets numéros 7.2.2 et 7.3.1 de l'ordre du jour sont reportés à une séance subséquente ;

**ADOPTÉ**

20 MARS 2006

**2006-03-147**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL  
MUNICIPAL TENUE LE 6 MARS 2006**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée des membres du Conseil municipal tenue le 6 mars 2006.

**ADOPTÉ**

**2006-03-148**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES  
MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE  
14 MARS 2006**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine les recommandations des membres du Comité consultatif d'urbanisme contenues dans le procès-verbal de l'assemblée du 14 mars 2006.

**ADOPTÉ**

**A.M.**

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT  
INTERDISANT LE VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE À  
CERTAINES INTERSECTIONS**

Monsieur le conseiller **ONIL COUTURE** donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement interdisant le virage à droite au feu rouge à certaines intersections (boulevard de Bromont).

20 MARS 2006

**2006-03-149**

**DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT  
NUMÉRO 920-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT INTERDISANT LE  
VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE À CERTAINES INTERSECTIONS***

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit projet de règlement et déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU QUE ledit projet de règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE dispenser le greffier de faire la lecture du règlement numéro 920-2006 intitulé *RÈGLEMENT INTERDISANT LE VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE À CERTAINES INTERSECTIONS (BOULEVARD DE BROMONT)*, lors de son adoption.

**ADOPTÉ**

**A.M.**

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT SUR  
LES NUISANCES**

Monsieur le conseiller **JEAN-MARC MALTAIS** donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement sur les nuisances.

**2006-03-150**

**DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT  
NUMÉRO 921-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES***

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit projet de règlement et déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU QUE ledit projet de règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20 MARS 2006

DE dispenser le greffier de faire la lecture du règlement numéro 921-2006 intitulé *RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES*, lors de son adoption.

**ADOPTÉ**

**2006-03-151**

**ENTENTE AVEC L'UNION DES MUNICIPALITÉ DU QUÉBEC  
RELATIVE AU REGROUPEMENT D'ACHAT DE CARBURANT EN  
VRAC POUR LES BESOINS DES VÉHICULES DE LA VILLE**

ATTENDU QUE l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et la Direction Générale des acquisitions du Conseil du trésor sont parvenus à une entente pour la gestion de l'appel d'offre pour l'achat de carburant en vrac ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel en son nom ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de carburants et d'adjuger un contrat après avoir procédé à une demande de soumissions ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont désire se joindre à cet achat regroupé pour se procurer les différents types de carburants identifiés dans une fiche signalétique spécifique et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYER PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Ville de Bromont confie à l'UMQ pour les années 2006 à 2008 inclusivement, le mandat de préparer, en son nom et en celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achats regroupés des différents types de carburants nécessaires aux activités de notre Municipalité.

QUE la Ville de Bromont s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la fiche signalétique qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants que notre municipalité prévoit avoir besoin.

QUE l'UMQ pourra adjuger, au nom de la Ville de Bromont, un contrat d'une durée de deux ans avec une année additionnelle en option selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable.

20 MARS 2006

QUE la Ville de Bromont s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé.

QUE la Municipalité s'engage à verser à l'UMQ, à titre de frais de gestion, un montant égal au nombre de litres total acheté pour la période visée et indiquée au rapport de consommation du fournisseur, multiplié par 0.0055 \$ et ce, dans les 30 jours suivant la réception de l'état de compte.

**ADOPTÉ**

**N.M.**

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL  
RELATIVEMENT À UNE RÉTROCHARGEUSE À QUATRE ROUES  
MOTRICES ET DIRECTIONNELLES AVEC BALANCIER  
TÉLESCOPIQUE, TRV-SP03-2006**

Le sujet 7.2.2 est reporté à une séance subséquente.

**N.M.**

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ENLÈVEMENT  
D'EFFLEUREMENTS ROCHEUX ET REMBLAI SUR LA PROPRIÉTÉ  
DE MONSIEUR MARIO DION**

Le sujet 7.3.1 est reporté à une séance subséquente.

**2006-03-152**

**ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA CONCERNANT  
LA GESTION, LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION  
DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA  
VILLE**

ATTENDU QUE la MRC de la Haute-Yamaska a déclaré, par son règlement 2066-17, compétence à l'égard de la gestion, la collecte, le transport et la disposition des boues des fosses septiques présentes sur son territoire ;



20 MARS 2006

ATTENDU QUE la MRC de la Haute-Yamaska procédera à une inspection visuelle des fosses septiques lors de la première vidange ;

ATTENDU QUE la MRC de la Haute-Yamaska est disposée à conclure une entente avec les municipalités locales ayant les ressources requises pour assurer la surveillance de la vidange et inspecter les fosses septiques, selon les paramètres définis par la MRC, et qui veulent recourir à leur propre personnel pour ce faire ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de la MRC de la Haute-Yamaska de conclure une telle entente ;

ATTENDU QUE le conseil a reçu copie de la dite entente ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Madame Pauline Quinlan, mairesse et Monsieur Jacques Des Ormeaux, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Bromont ladite entente.

**ADOPTÉ**

**2006-03-153**

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET  
D'INSTALLATION DE RAYONNAGE AETNASTAK DE MONTEL À  
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE DE BROMONT**

ATTENDU QUE la construction de la nouvelle bibliothèque occasionne un accroissement du nombre de documents;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offres pour la fourniture et l'installation de rayonnage;

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 15 mars 2006, à 11 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

Classement Luc Beaudoin Inc.	56 274,83 \$
Raysource Inc.	58 795,03 \$
Classement Turcotte	60 520,40 \$

ATTENDU QUE les sommes budgétaires nécessaires sont disponibles.

20 MARS 2006

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de fourniture et d'installation de rayonnage Aetnastak, à Classement Luc Beaudoin Inc. pour le montant de **CINQUANTE-SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZE DOLLARS ET QUATRE-VINGT-TROIS CENTS (56 274,83\$), taxes incluses.**

**ADOPTÉ**

**2006-03-154**

**PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ENTRE VILLE DE BROMONT,  
SAINT-JEAN ET SOREL**

ATTENDU QU'une entente de deux ans a été signée entre le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) représenté ici par le Consortium économique régional Inc. (CER) et Economic Development Council of Northern Vermont (EDCNV) ;

ATTENDU QU'une entente de travail, en partenariat avec la région de la Nouvelle-Angleterre (Vermont), est possible pour notre région ;

ATTENDU QU'il s'agit d'un projet unique au Québec et facilitera les échanges économiques inter-frontières ;

ATTENDU QUE cette entente englobe la Montérégie ainsi que les Cantons de l'Est ;

ATTENDU QUE le projet Québec/Vermont a comme objectifs de :

- Cibler et identifier les secteurs d'activités similaires (créneaux) à fort potentiel de chacun des deux côtés de la frontière ;
- Cibler et identifier les entreprises (PME) aguerries et bien implantées ;
- Susciter des partenariats (Matchmaking) entre les entreprises ;
- Susciter des transferts technologiques ;
- Susciter des investissements locaux et étrangers ;
- Définir des indicateurs de performances afin d'évaluer les retombées économiques ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont est désireuse de s'inscrire dans ce partenariat ;

ATTENDU QUE les deux régions investissent réciproquement quelques 100 000\$ ;

ATTENDU QUE la quote-part de la Ville de Bromont est évaluée à 10 000\$ ;

20 MARS 2006

ATTENDU la recommandation de la SODEB ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la SODED à faire partie du consortium économique du Haut-Richelieu et de transférer une somme de **DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$)** dans le compte de la SODEB afin de payer la quote-part dudit partenariat avec les villes concernées.

**ADOPTÉ**

**N.M.**

**CENTRE MONTÉRÉGIEN DE RÉADAPTATION : DEMANDE DE  
SUBVENTION**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de subvention du Centre Montérégien de réadaptation.

**2006-03-155**

**LIGUE DE HOCKEY BONNE ENTENTE DE BROMONT : DEMANDE  
DE PUBLICITÉ**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le trésorier à payer la somme de **TROIS CENTS DOLLARS (300 \$), plus les taxes, si applicables**, à l'ordre de La Voix de l'Est, somme représentant les frais pour la parution d'une demie page dans l'édition LePlus du 25 mars 2006, concernant l'évènement spécial « Les 30 ans de la ligue de hockey Bonne Entente de Bromont ».

**ADOPTÉ**

**2006-03-156**

**GALA DES GRANDS PRIX DU TOURISME DESJARDINS DES  
CANTONS-DE-L'EST 2006**

20 MARS 2006

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le trésorier à payer la somme de **DEUX CENTS DOLLARS (200 \$) incluant les taxes applicables**, à l'ordre de Tourisme des Cantons de l'Est, somme représentant les frais pour l'achat de deux billets afin d'assister au Gala des Grands Prix du Tourisme des Cantons-de-l'Est 2006, le vendredi 31 mars 2006 au Manoir des Sables.

**ADOPTÉ**

**2006-03-157**

**GALA DU CONCOURS LES MERCURIADES 2006 DE LA  
FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le trésorier à payer la somme de **SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX DOLLARS ET SEIZE CENTS (690.16 \$) incluant les taxes applicables**, à l'ordre de la Fédération des chambres de commerces du Québec, somme représentant les frais pour l'achat de deux billets afin d'assister à la Soirée de Gala Les Mercuriades, le mercredi 19 avril 2006 au Palais des Congrès de Montréal.

**ADOPTÉ**

**2006-03-158**

**MÉTÉO MÉDIA : DEMANDE DE PELMOREX VISANT LA MISE SUR  
PIED DU RÉSEAU D'ALERTE MULTICANAUX**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Luc Perreault, vice-président, Communication et affaires réglementaires chez Météo Média, ainsi que de la documentation qui y est jointe ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20 MARS 2006

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont appuie les démarches de Pelmorex, faites auprès du CRTC, visant la mise sur pied d'un système de communication d'urgence, visant à alerter les citoyens de toutes les communautés, via la télévision, de l'imminence d'une urgence locale menaçant leur vie et leur propriété, fournissant ainsi aux municipalités un outil essentiel dans la préparation de leur plan de mesures d'urgence.

**ADOPTÉ**

**2006-03-159**

**TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE BROMONT**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont organise un tournoi de golf au profit du financement de la politique familiale ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Bromont contribue au tournoi de golf de la Ville en achetant un quatuor au coût de **CINQ CENT DOLLARS (500 \$)**, au profit du réaménagement de la cours de l'École Saint-Vincent-Ferrier.

**ADOPTÉ**

**2006-03-160**

**CONCERT BÉNÉFICE AU PROFIT DE L'HÔPITAL DE BROME-  
MISSIQUOI-PERKINS**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le trésorier à payer la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250 \$)**, à l'ordre de la Fondation de l'Hôpital de Brome-Missisquoi-Perkins, pour le concert bénéfice au profit de cet Hôpital.

DE soutenir la fondation en ce qui a trait à l'organisation dudit Concert en s'occupant du secrétariat et de la papeterie.

**ADOPTÉ**

20 MARS 2006

**N.M.**

**DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2006-03-116 ADOPTÉE PAR  
LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE  
LA HAUTE-YAMASKA, LE 9 MARS 2006, INTITULÉ AVIS SUR LA  
DEMANDE DE DÉTACHEMENT DE LA VILLE DE BROMONT POUR  
JOINDRE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la résolution numéro 2006-03-116 adoptée par le Conseil de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska, le 9 mars 2006, intitulé *Avis sur la demande de détachement de la Ville de Bromont pour joindre la MRC de Brome-Missisquoi*.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Madame Vachon demande à quelle distance d'une propriété, les hélicoptères peuvent atterrir.
- Monsieur Robert Saumur demande quand les procès-verbaux sont publiés sur le site de la Ville.

**2006-03-161**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉ**

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

PIERRE SIMONEAU, O. M. A., GREFFIER